



Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz aux Biennales Internationales du Spectacle

Atelier, projet et débat :

EQUIPEMENTS MUSIQUES ACTUELLES ET DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.

Le 19 janvier 2006 à Nantes.

L'atelier projet et le débat proposé par le CNV, dans le cadre des BIS, sera consacré au thème **«Equipements musicaux actuelles et délégation de service public »**.

Le propos sera d'engager une réflexion et d'apporter des éclairages sur ce qu'il convient d'entendre par la notion de « Service public » dans le domaine des musiques actuelles.

Cette question interroge forcément le **contenu des cahiers des charges** imposés aux délégataires de service public, et donc la **définition du projet** initialement porté par l'autorité délégante.

S'agit-il d'assurer un « service public culturel », incarné dans un projet artistique revendiqué par le délégataire ?

S'agit-il d'offrir aux « usagers » une offre de spectacles la plus large possible, supposée répondre à leurs attentes ?

Derrière ces questions, en apparences très techniques, se profile, en réalité, un débat de fond sur la vocation assignée aux lieux de spectacles et la définition des projets à l'origine de leur mise en service.

Participeront à l'atelier débat du CNV des professionnels, responsables ou utilisateurs d'équipements, ainsi que des représentants de collectivités territoriales ayant développé des projets d'équipements de musiques actuelles : **Pascale Cattaneo**, Chargée de mission culture et patrimoine de la ville de Paris – **André Cayot**, Conseiller pour les musiques actuelles et inspecteur de la création et des enseignements artistiques de la DMDTS – **Ludwig Chenay**, Directeur adjoint des affaires culturelles de la ville de Caen – **Eric Roux**, Directeur du théâtre Barbey à Bordeaux – **François Delaunay**, Directeur du Chabada à Angers – **Thierry Biskup**, Directeur général adjoint de VEGA (gestion déléguée de salles de spectacles, d'équipements sportifs et de loisirs) – **Julien Bassouls**, Directeur de LiFe LiVe. L'atelier débat sera présenté par **Daniel Colling**, Président du CNV et sera animé par **Antoine Masure**, Directeur du CNV.

Les inscriptions à ce débat seront possibles les 18 et 19 janvier via les bornes mises à disposition sur le salon des BIS. Le CNV tiendra également un stand destiné aux 4000 visiteurs attendus entre 9h30 et 19h00.

Pour mémoire :

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales.

La mission principale du CNV est de soutenir le spectacle vivant dans le secteur de la chanson et des musiques actuelles, sur les fonds qu'il collecte par la perception de la taxe sur la billetterie des spectacles et concerts (« Taxe sur les spectacles de variétés »). Héritier de l'ex « Fonds de soutien Chanson-Variétés-Jazz », le CNV a démarré ses activités en 2002 ; il compte aujourd'hui près de 1200 entreprises de spectacles affiliées, et a attribué pour plus de 10,26 M€ d'aides en 2004.

Pour plus d'informations, illustrations et demandes d'entretiens :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40

frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>